

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
**27/06/2019**

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

Président : Monsieur Jean-Pierre PINTO, Proviseur

Secrétariat : M, Hervé PARENT, Proviseur Adjoint

Le quorum étant atteint avec 20 membres, Monsieur le Proviseur déclare la séance du conseil d'Administration ouverte à 18h.

Adoption du PV du 4 avril 2019.

**I) Organisation de l'action éducatrice**

Effectifs prévisionnels au 27 Juin :

-192 Terminales (7 divisions)

-244 1ères (7 divisions)

-263 2<sup>nd</sup> (8 divisions) : pour ces élèves, les inscriptions sont maintenues le lundi 01/07/2019 de 9h à 18h.

**1.1 Bilan 2018/2019**

- Orientation :

Des précisions sont apportées par les 2 représentantes élèves sur les points étapes désormais proposés par Parcoursup, permettant de fluidifier l'application.

-Bilan Vie scolaire :

Points à améliorer :

-nombreux retards et retenues, notamment pour oublis de carte,

-le groupe de prévention et de suivi s'est beaucoup attaché à la situation de quelques élèves en grande difficulté (sociale, décrochage), au détriment de plusieurs élèves fragiles sur le plan scolaire.

Elèves à besoin particuliers : augmentation importante des PPS, PAI et PAP, ainsi que du nombre d'élèves bénéficiant désormais d'aménagements aux examens (21 cette année à Nodier), avec des difficultés de mise en œuvre. Ces contraintes sont à mettre en parallèle avec le droit à compensation de ces élèves et le principe d'équité. Les moyens mis en œuvre actuellement paraissent dispersés en raison du nombre important de demandes d'aménagements, sans doute au détriment des quelques élèves qui ont réellement des besoins particuliers.

Hausse des dégradations matérielles tout au long de l'année.

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
27/06/2019

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

**1.2 Projet d'établissement**

Ouverture Etre attentif à la présence des élèves des CSP défavorisées aux activités éducatives/culturelles/artisiques/sportives = objectif de l'établissement pour répondre à l'enjeu de réduction des inégalités. Cela passe, en partie, par une communication différente qui « élimine » les a priori (« ce n'est pas pour moi », « trop chère », ...).

Mme Barata fait remarquer qu'il est difficile pour les professeurs d'encourager tel ou tel élève, telle ou telle famille, à s'engager dans un projet car ils n'ont pas connaissance des CSP de leurs élèves.

Pour le tutorat, M. LONGET propose d'ajouter « Importance d'assurer une meilleure coordination avec les équipes pour mieux cibler les élèves qui ont de réels besoins ». M. PINTO indique qu'il est déjà fait référence à cette mention.

Projet d'établissement voté à l'unanimité (20 voix pour)

**1.3 DGH**

Abondée de 8h suite à l'ouverture récente d'une demi-division en 1<sup>ère</sup> (annonce du 24 Juin 2019 des autorités académiques).

Pour l'AP, 2 heures prévues pour 2 classes (avec 2 ou 3 professeurs en fonction des niveaux), avec un financement DGH + IMP. Les professeurs s'interrogent sur ces modalités de financement de l'AP, alors que les besoins des élèves resteront importants.

Total DGH = 986.40 h + 18 IMP

Remarque de Mme PINTUREAU : avec 7.5 classes en 2<sup>nd</sup> à la rentrée 2019 (-0.5 classe par rapport à cette année), nous pouvons craindre pour le maintien des 7 classes en 1<sup>ère</sup> à la rentrée suivante. Proposition : accepter plus d'élèves en 2<sup>nd</sup>.

Contenu de l'AP en 2<sup>nd</sup> : priorité au français et mathématiques + aide à l'orientation.

Contenu de l'AP Term : basé sur les spécialités et les enseignements majoritaires, mais M.

LONGET fait remarquer qu'il faut que les professeurs enseignant ces matières soient prévus sur les services et soient rémunérés. M. PINTO précise qu'ils pourront l'être grâce aux IMP.

Mme BEUCLER regrette que la DGH ait été faite en précipitation, avec des interrogations sur les financements (heures prises sur la DGH / heures IMP), ainsi que les effets néfastes de la réforme sur la DGH (baisse des moyens, DGH présentée uniquement en juin), qui en outre risque d'augmenter les inégalités.

Mr LONGET estime qu'avec une structure identique à 2018/2019, nous perdons 20 heures de DGH pour 2019/2020. Il précise néanmoins que la transparence et la communication du proviseur sont appréciées au niveau de cette DGH.

Vote DGH : - 1 abstention

4 contre

14 pour

⇒ 19 votants (départ de Mr JOURDAN à 19h15 avant ce vote)

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
27/06/2019

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

**1.4 Horaires 2019/2020**

Votés à l'unanimité.

**1.5 Projets voyages/appariement**

- Voyage BTS :

Berlin : 19 pour (unanimité)

Autriche : 19 pour

- Voyage lycéens :

Echange Autriche (1<sup>ère</sup> germaniste) : 19 pour

Voyage Florence (2<sup>nd</sup> histoire des arts) : 19 pour

Participation familles : **440 euros/élève** : les professeurs font remarquer que ce projet est particulièrement onéreux pour les familles. Mr PINTO indique que ce voyage est important pour dynamiser le nouvel enseignement optionnel Histoire des Arts.

**1.6 Règlement intérieur et annexes**

Présentation des modifications envisagées.

Concernant l'obligation de laisser les téléphones portables dans les sacs à l'entrée en cours, il est rappelé que l'utilisation des téléphones à des fins pédagogiques reste possible, à l'initiative des professeurs.

Mme BARATA propose qu'une charte de l'utilisation des téléphones et des outils numériques soit à terme jointe à notre règlement intérieur.

2 annexes (internat/service de restauration) complètent ce règlement intérieur. Pour ces dernières, il n'y a pas de modifications proposées.

Mme MAZZOLENI rappelle que les élèves ne doivent pas utiliser leur téléphone lorsqu'ils passent au self, afin de permettre une bonne communication avec les personnels.

Vote : 19 pour

**1.7 Calendrier 2019/2020**

Réunion d'information aux parents de 2<sup>nd</sup>/1<sup>ère</sup>/Term de début d'année.

La 1<sup>ère</sup> partie (plénière) de la réunion avec le chef d'établissement doit être plus courte (30 min) pour permettre aux professeurs principaux d'échanger ensuite avec les parents.

Mme BEUCLER demande si les dates de réunions parents/professeurs d'octobre ne sont pas placées trop tôt car les professeurs n'ont pas suffisamment évalué leurs élèves.

⇒ Dates repoussées aux mardi + jeudi de la semaine de rentrée de novembre.

Vote : 19 pour

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
27/06/2019

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

**1.8 Point sur les manuels scolaires**

Manuels scolaires : solutions trouvées pour tenir dans le budget de 32000 euros

- ⇒ ~~Recours au numérique~~ (les professeurs n'en veulent pas)
- ⇒ Manuels en permanence dans les salles de classe
- ⇒ Un manuel pour 2 élèves
- ⇒ Utilisation ponctuelle des manuels actuels

Mr LONGET fait remarquer qu'il faudra que des armoires ou étagères soient mises à disposition dans les salles ou pôles identifiés. Le budget des photocopies pourrait augmenter mais il devra rester encadré.

Globalement, le budget est insuffisant. Cependant la Région semble disposée à faire un effort.

**II) Fonctionnement matériel et financier**

**2.1 DBM pour information n°6 à 13**

Mr GROSJEAN invite les membres du Conseil d'administration à lui faire part de remarques ou questions éventuelles même après la séance, par mail.

**2.2 DBM pour vote et acceptation de dons**

Le conseil d'administration valide à l'unanimité :

- le don de l'Association Tourisme Etudiant d'un montant de 20 000 euros pour aider au financement des besoins de l'enseignement de la section BTS Tourisme
- le don de l'ANAP d'un montant de 400 euros pour aider au financement du concert des lycéens le mardi 14 mai 2019

La présentation des modifications du budget est sans incidence sur l'équilibre budgétaire et n'appelle pas de remarques particulières.

Les 5 propositions de la décision modificative présentée pour vote sont adoptées à l'unanimité (19 pour)

20h40 : Départ de Mr DAUBIGNEY

**2.3 Tarifs divers**

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte les tarifs divers suivants qui modifient la délibération du Conseil d'administration du Lycée n°CA-4-2018-19 du 06/11/2018 :

- Dégradations (biens mobiliers ou immobiliers) :
    - \* Si des travaux de remise en état peuvent être envisagés : prix des fournitures et de la main d'œuvre (20 euros / heure) si la réfection est assurée par le personnel affecté au Lycée Charles Nodier. Si intervention d'une entreprise extérieure, montant de la facture de remise en état.
    - \* Sinon, coût du remplacement par un bien similaire.
  - Vente ouvrage Graal - Secret et Numérique : Prix de vente public : 10 €
- Adoption à l'unanimité (18 pour)

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
27/06/2019

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

**2.4 Bilan financier des voyages scolaires organisés au 1<sup>er</sup> semestre 2019**

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte les bilans financiers des voyages scolaires organisés sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019 (Autriche, Etats-Unis, Espagne) et valide le principe du remboursement aux familles des excédents constatés.

A noter : le bilan financier du raid VTT réalisé en juin sera présenté au prochain Conseil d'administration

Votés à l'unanimité (18 pour)

**2.5 Appui échange Carlow (Irlande)-Comité de jumelage de Dole**

L'inscription des élèves fragiles scolairement qui ont pris la spécialité LLCE en 1<sup>ère</sup> a été privilégiée (10 élèves retenus pour 30 candidats)

Séjour de 15 jours en 2019/2020 (dont 1 semaine prise sur les vacances)

Le Conseil d'administration décide l'attribution d'une aide au financement de la participation de 220 € demandée à chaque famille d'élèves inscrits au projet d'échange avec Carlow (Irlande) organisé par le Comité de Jumelage de la Ville de Dole.

Le montant de l'aide s'élève à 50 € par élève du lycée Charles Nodier soit au total 500 € pour les 10 élèves inscrits. Le versement sera effectué directement auprès du Comité de jumelage de la Ville de Dole.

Vote à l'unanimité (18 pour)

**2.6 Subvention à l'association ANAP**

Vu la rapport moral et financier présenté, le Conseil d'administration attribue une subvention d'un montant de 700 euros au bénéfice de l'Association Nodier Actions Projets (A.N.A.P.) pour une aide au financement de la participation des élèves du club journal au festival Expresso à Paris le week- end des 18 et 19 mai 2019.

Le Chef d'établissement pourra réclamer tout document comptable ou pièce justificative nécessaire pour apprécier l'utilisation de la subvention.

Mr LEBRUN rappelle les missions de l'ANAP et ses priorités de financement

Vote à l'unanimité (18 pour)

**III) Contrats, convention et marchés**

**3.1 Convention relative à l'utilisation des installations sportives appartenant à la communauté d'agglomération du Grand Dole**

L'autorisation pour signer la convention est accordée à l'unanimité (18 pour)

**3.2 Convention relative à l'utilisation des installations sportives appartenant à la Ville de Dole**

L'autorisation pour signer la convention est accordée à l'unanimité (18 pour)

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
27/06/2019

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

**3.3 Autorisation de recrutement et de renouvellement des Contrats des Assistants  
d'Education**

→ 6.75 postes AED (vote à l'unanimité 18 pour)

**3.4 Convention adhésion GRETA**

**La convention est adoptée à l'unanimité (18 pour).**

La séance est levée vers 21h 15.

Président : M. PINTO, Proviseur



Secrétaire : signé M. PARENT